

Ce sont d'âmes occupations, chers lecteurs que celles qui réveillent ces nobles souvenirs. Les souvenirs ! qui pourrait en nier la puissance ? Les missionnaires perdus dans les îles de l'immense Océan, recomposent, par les noms de personnes et de lieux, une image de la patrie absente, comme dans l'antique épopée, la veuve d'Hector essaye de tromper sa douleur, en donnant le nom de Scamandre à l'humble ruisseau de son jardin.

Mais, qu'ai-je besoin d'aller chercher si loin mes exemples ? Qui de nous, jeune encore, ne se rappelle avec bonheur les jeux de son enfance, et revoit, sans émotion, l'arbre sous lequel il a dormi et les sentiers qu'il a parcourus tout enfant ?

N'est-ce pas la puissance des souvenirs qui rend amis deux Français jusques-là inconnus l'un à l'autre, que le hasard a réunis loin de la patrie commune ?

N'est-ce pas la puissance des souvenirs qui, à Paris, crée la réunion des enfants du Nord ; à Lille, celle des anciens élèves du Lycée ; à Tourcoing, celle du Collège ?

N'est-ce pas la puissance des souvenirs qui engendre la nostalgie, que le peuple a si bien nommé le mal du pays ?

Et que rappelait l'Empereur à ses soldats, avant de les conduire à la victoire ? Les souvenirs de Marengo, d'Arcole, de Rivoli.

Et dans la famille, quels sont les jours de véritable joie ? Ceux où l'on célèbre le souvenir d'une naissance, d'un mariage, une fête patronale ? Et la religion elle-même, qu'est-elle autre chose qu'un souvenir ? Toutes ses fêtes sont des anniversaires.

J'arrête, amis lecteurs. Je crois en avoir dit assez, pour convaincre ceux qui n'ont pas lu le livre de mon laborieux ami, qu'il n'a pas fait une œuvre oiseuse, mais qu'il a travaillé plus efficacement qu'on ne le suppose, à l'édification de nos concitoyens. Il démontre clairement, en effet, et avec une chaleur qui honore autant le citoyen que le catholique, que Roubaix fut, de tout temps, une cité éminemment catholique, et nous n'hésitons pas à avancer, malgré les sourires qui pourraient effleurer quelques lèvres, que, selon nous, la est la véritable cause de son étonnante prospérité ; car les cités ne sont pas immortelles comme les hommes ; filles du temps, elles reçoivent, dans le temps, leur châtimement ou leur récompense.

Mais je m'aperçois qu'en définitive, j'oublie de parler de l'ouvrage, et, à vrai dire, je suis assez embarrassé pour le faire.

L'histoire de l'église Saint-Martin est un de ces livres qui, par la multiplicité et la variété des choses qu'ils renferment, se refusent à l'analyse. Disons que l'auteur a su répandre du charme sur un sujet fort aride en lui-même, et résister à une tentation bien forte dans ces sortes d'ouvrages, celle de dogmatiser. Il cherche la vérité, et il la dit nettement. Aussi malheur à ceux qui se sont trompés aux dépens de la religion ou de l'honneur roubaixien, ou même d'un particulier.

Il nous semble vraiment qu'après M. Leuridan, il n'y a plus rien à dire sur l'église Saint-Martin ; comme il n'y aura plus rien à dire sur Roubaix quand il en aura terminé l'histoire.

C'est à cette exactitude et surtout à l'orthodoxie des appréciations de l'auteur, que Mgr Régnier, après avoir fait examiner l'ouvrage par M. l'abbé Destombes, a voulu rendre hommage en lui envoyant une approbation des plus flatteuses.

Cette approbation, chers lecteurs, rend nos éloges superflus, et nous pourrions, nous devrions même nous arrêter là.

Quand on a fait ses délices d'un bon livre ; qu'il nous a instruit et charmé durant quelques

jours, il y a je ne sais quelle cruauté à relever trop scrupuleusement les rares imperfections de style qui échappent parfois aux auteurs les plus corrects. A quoi bon, d'ailleurs, dire que nous préférons restreindre à peu vaste (p. 10), de l'esprit d'époques et d'arts différents, à de l'esprit d'arts différents et de plusieurs époques (p. 11). Et qu'enfin la phrase suivante : marquant tout autour les élans de notre industrie et les accroissements de notre population qu'elles s'appliquent aux modifications etc., (p. 11), serait plus correcte si l'on remplaçait ce dernier membre de phrase par que les modifications etc., attendu que autant que établit une égalité qui ne peut porter que sur des mots de même nature.

Mais vétilles ! que tout cela. Et puis, n'est-ce pas nous qui nous trompons ?

Disons pourtant encore que M. Leuridan avance, à la page 31, que la chapelle saint Jean-Baptiste existait du temps de Jean de Roubaix, et que l'église toute entière est antérieure au règne de ce prince, compris entre les années 1395 et 1449, et qu'à la page 36, il dit que, selon lui, l'église a été bâtie au début du 14^{me} siècle, c'est-à-dire, précisément sous le règne de ce même prince.

N'est-ce pas, amis lecteurs, que je suis trop sévère pour mes amis ? mais j'espère que vous lirez le livre de M. Leuridan, (il doit être dans toute bibliothèque roubaixienne) et que vous serez plus indulgents que moi.

N'oublions pas de remercier l'Administration municipale qui s'est honorée en concourant aux frais de publication de cet ouvrage.

A. FAIDHERBE.

FAITS DIVERS.

— Un fait des plus touchants vient de se passer à Montmartre.

Une pauvre femme, infirme et malade, dit la Presse, n'ayant pour logement qu'une humide et obscure petite pièce au rez-de-chaussée, et pour couche de la paille, envoyait, depuis sept ans, à l'école communale son enfant, dont la présence lui était pourtant fort nécessaire. Les condisciples du jeune enfant connaissaient sa misère : bien souvent ils s'apercevaient que son petit panier était vide, et ils le forçaient à partager avec eux leur modeste collation.

Le directeur de l'école, qui n'ignorait pas non plus l'état de dénuement de la mère, laissait faire ses élèves, et se réjouissait en secret de cette charité de bon augure dans de jeunes enfants presque aussi pauvres que leur protégé. Mais, un de ces jours derniers, lorsque le froid était si intense, l'instituteur remarqua une conversation plus animée que d'habitude entre ses élèves. Il voulut en connaître le motif, et apprit qu'on venait d'organiser une collecte : que déjà on avait porté à la mère de la viande et du pain, et qu'il s'agissait maintenant d'acheter un poêle, du charbon et du bois ; qu'on voulait continuer l'œuvre aussi longtemps que durerait la saison rigoureuse.

Le directeur, ému jusqu'aux larmes, ne crut pas devoir cacher plus longtemps une si belle action ; il s'empressa de la faire connaître à M. le maire en recommandant cette malheureuse délaissée à sa sollicitude, qui ne tarda pas à se manifester, à la grande joie des intéressants élèves et de la pauvre mère, nommée Hudot, demeurant Chaussée de Clignancourt, 111, dans l'impasse Montmartre.

— Un funeste accident est arrivé samedi dernier, entre 8 et 9 heures du soir, sur la Seine, en face du port Saint-Paul. La dame A..., femme d'un marinier qui a en ce moment son bateau amarré à la Vilette, avait quitté son mari dans l'après-midi avec leurs deux enfants, un petit garçon de cinq ans et une petite fille de

trois ans, pour aller faire une visite à un de leurs parents également marinier, qui loge dans son bateau, amarré sur le quai Henri IV, au port désigné. Après être restée à bord du bateau de ce parent jusque vers huit heures et demie du soir, la dame A... se disposait à retourner avec ses deux enfants à la Vilette, lorsqu'en passant sur le pont-volant formé par une planche mobile qui fait communiquer le bateau au quai, elle fit un faux pas qui fit osciller la planche, et au même instant elle se trouva précipitée avec ses deux enfants dans la Seine, où ils disparurent tous les trois.

Les mariniers témoins de l'accident se précipitèrent au secours de la mère et des deux enfants, et au bout de quelques minutes, l'un d'eux, le sieur Raquin, put saisir la première, et la ramener sur la berge. Malheureusement ce fut inutilement que les recherches se poursuivirent ensuite avec la plus louable activité pour découvrir les enfants, il fut impossible de retrouver leur trace ; il est probable que ces deux jeunes infortunés auront été entraînés par le courant et se seront trouvés engagés sous quelque embarcation où ils auront péri. Malgré le peu de temps qu'elle était restée dans l'eau, la dame A... avait déjà perdu l'usage du sentiment ; on l'a transportée en toute hâte à bord du bateau de son parent, où un médecin, le docteur Desarnault, lui a prodigué sur-le-champ des secours qui ont ranimé peu à peu ses sens et ont fini par la mettre tout à fait hors de danger.

Ce douloureux événement a causé une pénible émotion dans le quartier.

— Sous ce titre : FATALITÉ, le Droit rapporte ce qui suit :

« Le sieur H..., négociant à Auteuil, perdit il y a huit mois sa femme, pour laquelle il éprouvait la plus vive affection. Il était encore sous l'impression douloureuse de cet événement, quand, il y a quatre ou cinq jours, il apprit que son fils aîné, sergent-major dans un régiment de ligne, blessé à la bataille de Magenta, venait de mourir à l'hôpital militaire de Toulon.

« En proie au plus violent chagrin, le sieur H... sortit pour aller faire part de la triste nouvelle à un de ses proches parents. Il laissait dans son domicile son second fils, nommé Edouard, âgé de 17 ans, et le plus jeune, appelé Auguste, âgé de 9 ans.

« Edouard H..., qui paraît ne pas être en possession complète de ses facultés intellectuelles, fouilla dans un meuble pendant l'absence de son père et finit par trouver un pistolet avec lequel il s'amusa. En jouant ainsi, il ajusta son jeune frère et pressa la détente. Le coup partit. — Frappé en plein visage par la charge composée de cendrée, le jeune garçon s'affaissa sur lui-même. L'ayant vu tomber, Edouard H... prit la fuite.

« Aux cris du blessé, plusieurs personnes accoururent. On lui donnait des secours, et l'on appela en toute hâte un médecin. La blessure est très grave, et on craignait d'abord que l'enfant ne perdît la vue, mais aujourd'hui l'on espère que ce malheur lui sera épargné.

« Le commissaire de police a fait rechercher Edouard H... ; on l'a arrêté dans la campagne, où il errait de côté et d'autre. Après son interrogatoire, il a été envoyé à la préfecture, où son état mental sera l'objet d'un examen. »

— On fait usage depuis quelques jours, à Paris, de nouvelles machines à enlever la boue. Ces machines se composent d'un petit chariot à deux roues, derrière lequel sont des espèces de pédales à contre-poids qui leur font suivre toutes les ondulations de la chaussée. Tout en ratissant convenablement la boue, chaque machine nettoie une bande d'un mètre environ sur la chaussée.

CIRQUE F. LALANNE

REPRÉSENTATIONS

LES DIMANCHES, LUNDIS ET JEUDIS.

Abonnements aux représentations

A PARTIR DU PREMIER JANVIER 1860

S'inscrire à l'avance, à l'Administration.

Leçons élémentaires — Cours de haute école

— Leçons particulières pour dames — Chevaux en dressage.

M. LALANNE a l'honneur de prévenir messieurs les amateurs qui ont des chevaux, qu'il met son arène à leur disposition, tous les jours de deux à quatre heures.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lectrices la publication, à Paris, d'un journal destiné surtout aux jeunes dames, devant reproduire, par la gravure, dans leurs plus minutieux détails, tous les travaux féminins qui peuvent intéresser la famille, et donner toutes les évolutions de la Mode contemporaine.

La MODE ILLUSTRÉE (tel est le titre du nouveau journal) paraîtra 52 fois par an, et ne coûtera que 12 francs ; (envoyée directement par la poste, 50 c. de plus par trimestre,) et contiendra plus de 2,000 gravures et un grand nombre de patrons. On peut aussi s'abonner par trimestre, sans augmentation de prix : trois mois, 3 fr. (directement par la poste, 50 centimes de plus.)

Les quelques dessins du premier numéro que nous avons pu voir nous permettent d'affirmer la supériorité des gravures. Du reste, toutes les personnes amies des belles publications partageront notre opinion, car, en s'adressant directement (par lettre affranchie) à l'Administration de la MODE ILLUSTRÉE, 56, rue Jacob, à Paris, sur leur simple demande, le premier numéro leur sera expédié gratis. Pour une dame ou une jeune demoiselle, nous ne connaissons pas de plus charmant cadeau qu'un abonnement à ce journal.

Le premier numéro vient de paraître, et le deuxième paraîtra dans les premiers jours du mois prochain.

Le bureau de notre journal se charge de recevoir les abonnements.

CIRQUE F. LALANNE

Situé Marché au Charbon, à Roubaix.

Jeudi 29 décembre, à 7 h. 1/2 :

Les Trouvères, bolero équestre exécuté par 4 écuyers. — Angleterre, Ecosse et Irlande, par M. Steckel. — La Grenouille, par M. Amoros. — Le Tourniquet par M. Roessler. — La Masourka par Mlle Steckel. — L'Eclair, cheval dressé par M. Lalanne. — Tonnerre franchis sur un cheval lancé en grande carrière par Mlle Caroline. — L'Ecosse et la Sylphide, par M. Ch. Lalanne et Mlle Mathilde. — Intermèdes par les clowns. Prix des places : Stalles, 2 f. 50 ; premières, 1 f. 50 ; secondes, 1 f. ; galeries, 50 c.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Jeudi 29 décembre, spectacle à 6 h. 1/2 :

1. L'AUMONIER DU RÉGIMENT, vaud. 1 acte. 2. LOUISETTE LA CHANTEUSE DE RUES, comédie-vaudeville en 2 actes. 3. LE LAIT D'ANESSE, vaudeville en un acte.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

DÉPOT DE FABRIQUE DE DRAPS ET NOUVEAUTÉS

POUR PANTALONS, PALETOTS, CRAVATES & GILETS

VENTE DES NOUVEAUTÉS D'HIVER DE LA MAISON AUG. CAZY ET Cie

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

MAGASIN SPÉCIAL pour l'EXPOSITION des RICHES NOUVEAUTÉS anglaises et indigènes ; spécialité de DRAPS et ÉTOFFES pour dames, livrés directement au détail à plus de 30 à 40 pour cent en-dessous des prix ordinaires, et vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

La maison AUG. CAZY et Cie, montée sur la plus vaste échelle, attire l'affluence non-seulement par des assortiments considérables qui n'existent pas ailleurs, mais encore par la qualité supérieure et le bon goût de ses étoffes, la perfection de ses produits, la loyauté dans ses opérations et la grande modicité de ses prix qui fait pour ses acheteurs d'une économie réelle de plus de 30 à 40 pour cent sur les prix les plus réduits des autres maisons, par la raison toute simple que la majeure partie de ses articles arrivent directement de fabrication, ou sont achetés au comptant sur les lieux de production, évitant par là au consommateur les bénéfices des commissionnaires, maisons de gros, intérêts des capitaux dans les crédits, frais énormes de commis-voyageurs, pertes éventuelles dans les faillites, bénéfices des détaillants, etc. Avec tous ces avantages réunis, on comprendra facilement pourquoi la maison AUG. CAZY et Cie vend la riche nouveauté à plus de 30 à 40 pour cent au-dessous des prix de n'importe quelle autre maison. La vogue et la confiance que cette maison s'est acquise depuis l'ouverture de son dépôt à Tournai, ayant donné lieu à l'imitation de ses enseignes et circulaires, le consommateur dans son intérêt personnel, est prié de faire attention au nom et à l'adresse : AUG. CAZY & Cie, à LA VILLE DE VERVIERS, rue des Chapeliers, 22, à Tournai.

Aperçu de quelques articles vendus à la grande mesure de 0,74 centimètres.

Table with 4 columns listing various fabrics and their prices. Items include Drap noir, Amazone pour pantalons, Cachemire croisé, Impérial croisé, Cuir-laine, Drap bronze, Id. brun, Cuir gris, Etoffes d'hiver, Etoffes anglaises, Castorine noire, Duffel, Velours-laine, Id. qualité extra, Waldavas, Chenilles anglaises, Etoffes pour burnous, Draps étrangers.

Grand choix de cravates cachemire, cache-nez en peluche et chenilles, depuis 1.50 jusqu'à 14.00. — Cravates, cols en soie et écharpes, à 0.50, 0.75, 1.00, 1.25, 1.50, 1.75, 2.00, 2.25, 2.50 à 6.00. — Gilets cachemire, poil-de-chèvre, velours-soie, matelassés, à 2.50, 3.00, 3.75, 4.00, 4.50, 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, jusqu'à 20.00, généralement tout ce qui se fait de plus nouveau. — Grand choix de soieries noires pour robes, de 2.25 à 9.00. — Assortiment de foulards de Lyon et des Indes, depuis 2.10, garantis pure soie, — et une infinité d'autres articles.

AVIS TRÈS IMPORTANT. — La maison AUG. CAZY et Cie, défiant toute concurrence et voulant offrir à l'acheteur toutes les garanties possibles, accorde dix jours pour échanger, sans aucune perte, toutes marchandises qui ne conviendraient plus, et même en rembourser le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir. — Aucune personne n'étant chargée de la vente de nos marchandises, on est prié de s'adresser directement au dépôt RUE DES CHAPELIERS, 22, A TOURNAI (deux maisons au-dessus de la Boucherie). 1646